MAIRIE D'ITTEVILLE - www.itteville.fr
103 rue Saint-Germain - 01 64 93 77 00
Lundi, mercredi, jeudi : 9h00-12h30 et 15h00-17h30
Mardi, vendredi : 9h00-12h30 Samedi : 8h30-12h00
commune d'Itteville
VilledItteville

CONSEIL DE QUARTIER : Aubin /Les murs

Mardi 12 octobre 2021

Président du conseil de quartier : Monsieur PAROLINI , le Maire

Vice-présidente :Madame More Isabelle

Nombre de riverains présents : 10

Introduction du Maire :

Monsieur le Maire remercie les participants à cette 3 -ème réunion de Conseil de Quartier relative a Aubin /Les murs.

VOIRIE/ SECURITE :

- Les travaux pour la création du rond-point d'aubin sur la CD31 sont programmés pour débuter fin d'année.
- La planification du chainon manquant sur la CD31 n'est pas à ce jour finaliser
- 2 véhicules qui sont stationnés à heures fixes en contre bas de la terrasse laisse entrevoir une possibilité de la mise en place d'un commerce illicite.

- L'assainissement collectif ne sera pas implanté au mur :

La réserve de capacités d'accueil des eaux usées, destinée au raccordement des murs, de la station d'épuration de Baulne a été asséchée par l'agrandissement de la zone d'activité de la bâche

- Il n'existe pas de subventions accordées aux particuliers pour s'équiper d'une micro-station.

- La question sur la possibilité de l'implantation d'une micro-station pour 2-3 maisons a été posé au syndicat lors de la dernière AG par vos élus
-
- Rappel : Dans le cadre de la mise aux normes des assainissements non collectifs, le traitement des eaux usées doit satisfaire aux normes européennes
-
- Le traitement des eaux usées par une installation non homologuée, se traduit par une redevance s'élevant à 59 € qui est versée au SPANG
-
- Remise en état du camping : La MAO ayant fait l'objet d'une convention avec le SCIARCE, la commune dénonce un non-respect du contrat dont elle a bloqué le paiement.
- Une négociation ne sera possible, qu'après le résultat de l'enquête diligentée par le procureur de la république.
-

<u>Les riverains demandent la création d'une voie douce</u>, à construire en parallèle à la route des murs en vue de rejoindre la piste cyclable par une piste cyclable éclairée

- Le chemin entre les murs et Aubin est en sens interdit sauf riverains mais tout le monde le prend qu'est-il envisageable ?
-
- <u>Le pédibus</u> qui emmènent les enfants du parking d'Autrive à l'école Jean Jaurès commence a avoir de plus en plus d'enfants ce qui permet de limiter le nombre de véhicules devant l'école et un terrain a été acheté rue jean Jaurès pour y faire un parking.

- Chemin des marais : Les automobilistes ne respectent pas toujours la ligne marquée au sol au niveau du feu tricolore, gênant la circulation
- Au niveau du camping, les habitants demandent l'installation d'un miroir afin d'améliorer la visibilité à cet endroit.

- Il est rappelé que les rosiers qui débordent largement sur la chaussée et qui rayent les voitures sont sujet à signalement par la PM, merci d'entretenir sa végétation, pour le bien-être de tous.

DIVERS :

- Logements sociaux nous en avons 10% et lorsque Mennecy sera actualisé nous passerons en communauté d'agglomération. Nous sommes en refonte du PLU pour ne pas subir les 15% de logements manquants. Entre autres actions engagées, il y a le changement de communauté de commune. Nous sommes en pourparlers avec la CCJR pour envisager notre sortie de la CCVE.
- Pour l'heure, le dossier administratif est bouclé, et le dossier politique est à défendre auprès de certains maires comme Lardy et Etrechy qui ne souhaitent pas notre intégration à la CCJR.
- Les logements de la gendarmerie seront comptabilisés dans les logements sociaux.
- Le Changement de communauté de commune à des avantages et des inconvénients sur lesquels nous communiquerons.
- Les déchets : le cout de la déchèterie et des apports volontaires va être intégrer dans la part fixe de la redevance, sous la forme d'une augmentation d'environ 100€.
  Le changement de prestations, conduit par le CCVE se traduit par une levée des déchets ménagers tous les 15 jours à partir de janvier.

Sept levées exceptionnelles seront assurées durant l été et les fêtes de fin d'années

- Afin de réduire les déchets jaunes, des solutions sont à envisagées, comme un magasin zéro emballage qui ferait du vrac et pourrait être implanté aux Fauvettes Une habitante propose un magasin d'invendus et Motiver les commerçants à l'application anti-gâchis

- La gendarmerie : les projets architecturaux de la gendarmerie remis cet été ne nous plaisent pas. Le bailleur demande à l'architecte un projet qui s'intègrera mieux dans notre Urbanisme. Elle devrait être réceptionnée à échéance fin 2024.

- Sur la propriété Blond (6000m$^{2)}$: la maison va être vendue séparément du parc. On envisage la construction dans le parc d'une maison intergénérationnelle équipées de 40 logements. Le cahier des charges est en cours d'élaboration nous avons 2 ans pour effectuer des travaux.

- Les logements de fonction de l'école Jaurès sont en cours de réhabilitation. Certains logements seront meublés et servirons à un hébergement palliatif.

- Une refonte du Plan Local d'Urbanisme est lancée. En adhérant au Parc du Gâtinais, Nous sommes dans l'attente d'une aide de ses spécialistes dans la rédaction du volet la préservation notre environnement.

- La fibre le câblage va finir d'être tirée en décembre.

- Le city stade est finit et un skate Park est en projet.

- La fête foraine : l'emplacement est idéal et les habitants souhaitent qu'il reste là, ils en profitent pour remercier la municipalité pour ses efforts envers les scolaires, en

offrant un ticket de manège, un dictionnaires et le bon d'achat à la librairie pour les élèves du CM2 passant en 6 -ème .

- La programmation culturelle va changer afin d'être plus attractive , pour cela il est demandé aux riverains de s'inscrire à la commission participative culturelle

- Le bruit engendré par fréquentation de la terrasse de la brasserie « la rafinerie » reste important.
  Un groupe d'observateur a été mis en place, pour évaluer les nuisances sonores en les répertoriant par type, les localisant, et chiffrer la durée d'exposition.

- Mise en place de la réserve citoyenne : : Elle est en cours de finalisation, dans un premier temps des bénévoles pris parmi des professionnels ont été contacté, suivront les citoyens qui se sont faits connaitre auprès de la mairie.
  Les locaux pour accueillir cette réserve sont prêts et les responsables sont Mme Delplanque Nadège, correspondante défense et Mr Faugère Yohann.

****

Remerciements à tous les participants pour leur présence.